

des **DÉLIBÉRATIONS**--o0o-- du **CONSEIL MUNICIPAL**2024018 de la **COMMUNE de PÉROUGES****Séance du 26 mars 2024****Nombre de membres****Afférents au Conseil Municipal :** 15**En exercice:** 15**Présents :****Votants :****Date de la convocation**

18 mars 2024

**Date d'affichage**

18/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre et les vingt-six mars à 19h00, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire,

**Présents** Nathalie MICOLAS, Jean-Luc VIBERT, Maryvonne HERRENKNECHT, Florence de POUMEYROL, Eric MEUNIER, Christelle MORTEL, Philippe LAMBERT, Frédéric MALBOS, Gilberto GRECO, Paul SAISSET, Paul VERNAY, Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Gérard FLEJOU, Alain MORGILLO, Marlène BLASQUEZ

Monsieur Frédéric MALBOS a été élu secrétaire de séance

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF du Budget  
annexe Communal 2023**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Considérant que Monsieur Jean-Luc, 1er Adjoint, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

L'assemblée vote hors de la présence du Maire le compte administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

*Fonctionnement*

Dépenses 1 001 579.20 €

Recettes 1 297 437.52 €

*Investissement*

Dépenses 774 692.50 €

Restes à réaliser 653 091.00 €

Recettes 539 378.34 €

Restes à réaliser 503 156.00 €

*Résultats de clôture :*

Fonctionnement 295 858.32 €

Investissement - 199 365.91 €

**Résultat global 96 492.41 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 14 voix pour:

- APPROUVE le compte administratif 2023.

Le Maire,  
Nathalie MICOLAS

